

TRAIL DES MINES 2026 - REGLEMENT OFFICIEL

Association Run in Champagne - 17 Mai 2026

Article 1 : Organisation & Cadre de Course

Le Trail des Mines est organisé par l'association loi 1901 Run in Champagne sous l'égide de la FFA.
L'épreuve se déroule le 17 mai 2026 au départ de Champagne sur les sentiers du bassin minier.

Article 2 : Conditions d'Admission & Parcours Prévention Santé - PPS

Toute participation requiert une attestation PPS valide de moins de 3 mois ou une licence FFA active.
Âges minimums : 18 ans pour 52km et 28km, 16 ans pour 13km avec accord parental.

Article 3 : Dossards & Cession

Les dossards doivent être portés de manière visible. Toute cession sans accord est interdite.

Article 4 : Équipements Obligatoires & Contrôles

Gobelet personnel, réserve d'eau obligatoire selon la distance, couverture de survie et sifflet.
52km : frontale obligatoire, bande de strapping et veste 10k schmerber.

Article 5 : Eco-responsabilité & Sanctions

Tout jet de déchet hors zone de ravitaillement entraînera la disqualification immédiate.

Article 6 : Barrières Horaires & Sécurité

Les barrières horaires garantissent la sécurité. Tout concurrent hors délai est rapatrié.